

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

**RÉUNION D'INFORMATION
DES PARENTS D'ÉLÈVES DE 2^{DE} :**

NOUVEAU LYCÉE

Voies générale et technologique



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

Mars 2019



SOMMAIRE

- Introduction
- Le nouveau lycée
- La seconde générale et technologique
- La voie générale
- Les épreuves du baccalauréat
- L'orientation en classe de seconde

POURQUOI RÉFORMER LE BACCALAURÉAT ?

Si le baccalauréat est une clé d'entrée dans l'enseignement supérieur, il est loin d'être un tremplin vers la réussite : 61% des étudiants ne parviennent pas au terme des études dans lesquelles ils se sont initialement engagés.

Le baccalauréat est un symbole républicain et un repère pour les élèves. Il est devenu complexe dans son organisation et ne joue plus pleinement son rôle de tremplin vers l'enseignement supérieur.

Il est donc nécessaire de le repositionner en le modernisant :

- **Simplifier un examen** devenu trop complexe
- En faire un **véritable tremplin vers la réussite dans l'enseignement supérieur**
- **Mieux prendre en compte le travail des lycéens et les accompagner dans la construction de leur projet**

LE BACCALAURÉAT : UN DIPLÔME QUI A CONNU DE NOMBREUSES ÉVOLUTIONS

1808

Création du baccalauréat

1821

Création d'un baccalauréat ès-sciences

1830

Introduction de la première épreuve écrite

1853

Introduction d'une épreuve de langue vivante

1874

Le baccalauréat ès-lettres est scindé en 2 séries d'épreuves à passer à une année d'intervalle (origine des 2 parties)

1902

Le grade de bachelier confère les mêmes droits, quels que soient la nature, le nombre des séries ou les mentions

1927

Trois séries pour la première partie (A latin-grec, A' latin-langue vivante, B langues vivantes)

1946

Apparition de 7 séries de première partie (quatre classiques, deux modernes, une technique)

1953

Création de la série technique B - Technique et économique

1963

Création d'un examen probatoire à la fin de la classe de première. Structure du baccalauréat : une session avec oral de contrôle éventuel et 5 séries

1965

Suppression du probatoire qui reste exigible pour la session de 1965

1966

Deux sessions. Délivrance d'un certificat de fin d'études secondaires pour les ajournés (note moyenne : 8/20)

1968

Création de nouvelles séries d'épreuves :
- Série A - Philosophie-lettres,
- Série B - Économique et social,
- Série C - Maths et sc. physique,
- Série D - Maths et sc. de la nature,
- Série E - Mathématiques et technique.
Création du baccalauréat technologique

1969

Création de la série D' sciences agronomiques et techniques, institution des épreuves anticipées de français

1970

Création, dans la série A, de l'option A6 éducation musicale et A7 arts plastiques

1985

Création du baccalauréat professionnel

1993

Création des nouvelles séries du baccalauréat général, ES (économique et social), L (littéraire), S (scientifique).

Création des nouvelles séries du baccalauréat technologique. Les séries F, G, H sont remplacées par STI, STL, SMS et STT

2001

- En série L, 2 nouvelles épreuves écrites anticipées sont introduites : enseignement scientifique et mathématiques-informatique
- En série ES, les candidats passent une épreuve écrite anticipée d'enseignement scientifique

2003

En série S, introduction d'une épreuve pratique d'évaluation des capacités expérimentales en sc. physiques et chimiques

2005

Épreuve pratique d'évaluation des capacités expérimentales en sciences de la vie et de la Terre en série S

2021

Réforme bac général et voie professionnelle

EXEMPLE DE DIPLÔME DE 1935

UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE.

FACULTÉ DES LETTRES D'AIX.

Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire.

SECONDE PARTIE - PREMIÈRE SÉRIE : Philosophie.

A'

A'
PHILOSOPHIE

LE SECRÉTAIRE DE LA FACULTÉ DES LETTRES, soussigné
certifie que M^{lle} *Marini Yvonne Marie Laure*
née le *28 janvier 1917*
à *Bastia*
département de *la Corse* a subi
avec succès à la session de *juillet 1935*
les épreuves de la **Seconde Partie - Première**
Série : PHILOSOPHIE - du Baccalauréat de l'Ensei-
gnement Secondaire (A') devant la Faculté des Lettres
d'Aix, avec la mention *Bien*

MARSEILLE, le *27 Septembre 1935*

P. Le Secrétaire,

M. Alry

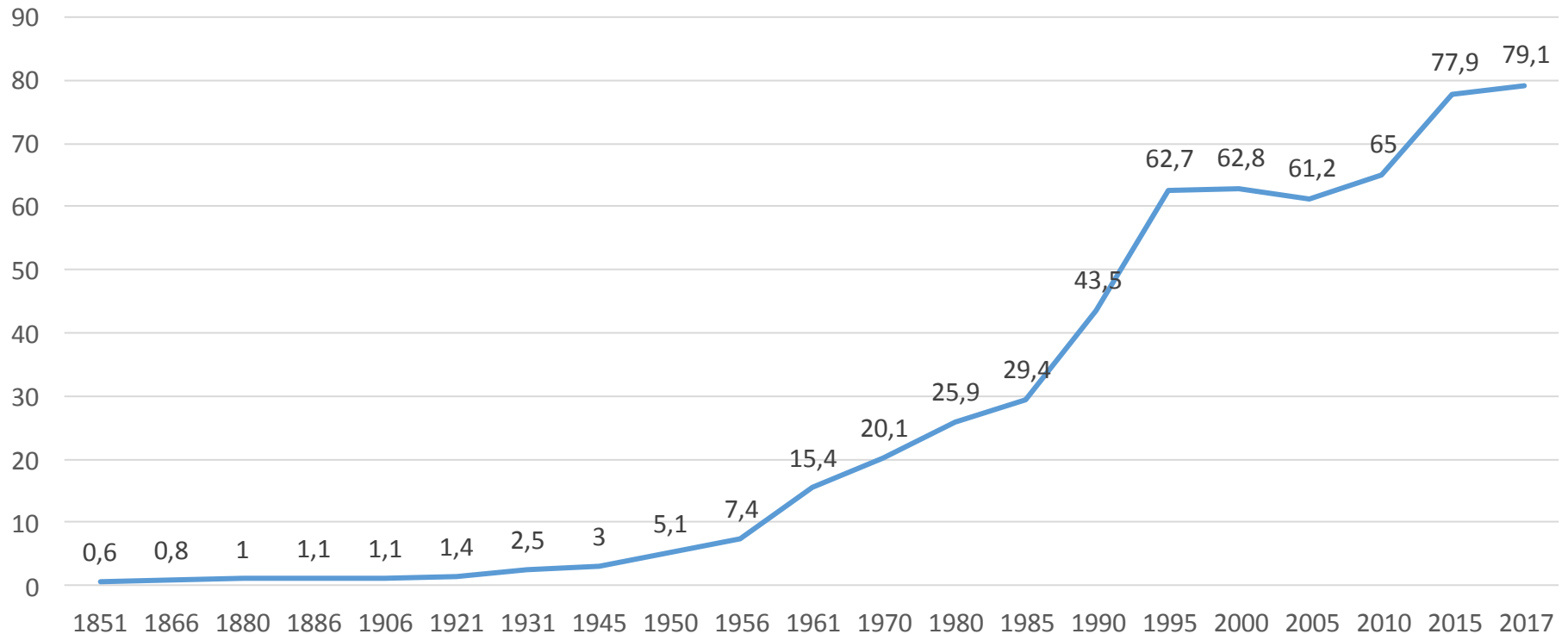


N.-B. — En cas d'erreur, s'empressez de retourner le présent certificat au service des examens pour rectification.

Avis important. — Il n'est délivré qu'un seul certificat d'admission. Le candidat, en cas de besoin, pourra en faire des copies sur papier libre qu'il fera certifier conformes à l'original par le Maire de sa résidence.

EVOLUTION DU NOMBRE DE BACHELIERS

Proportion de bacheliers dans une génération (%)



**NB : Proportion de bacheliers dans une génération \neq du taux de réussite
(en 2018, le taux de réussite était de 88,3%)**

LE NOUVEAU LYCÉE

- Pour mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
 - Un temps dédié à l'orientation en 2^{de}, en 1^{re} et en terminale
 - Deux professeurs principaux en terminale
 - La suppression des séries dans la voie générale, la rénovation des séries dans la voie technologique, un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels

- Pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur
 - Les lycéens bénéficient d'enseignements communs à tous, qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun.
 - Les lycéens choisissent des enseignements de spécialité pour approfondir leurs connaissances et affiner leur projet dans leurs domaines de prédilection.

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

- En seconde GT : tronc commun + accompagnement personnalisé (AP)
- En **première** : tronc commun + 3 spécialités + AP (+ options)
- En **terminale** : tronc commun + 2 spécialités + AP (+ options)

La 2^{de} générale et technologique

Année 2018-2019

APRÈS LA SECONDE : VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE ?

- À la fin de l'année de seconde, chaque élève finalise son orientation, après avis du conseil de classe et décision du chef d'établissement :
 - Vers une série de la **voie technologique (peu d'évolution)**

Ou

- En **voie générale** : dans ce cas il choisit les trois **enseignements de spécialité** pour la classe de première, après les recommandations du conseil de classe et sous réserve des spécificités d'organisation de l'établissement

Voie générale

La première et la terminale

1

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

3

Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première
Deux enseignements possibles
en terminale
- > Libre choix
- > Durée **3 h**

Dès la première :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET
CULTURES DE
L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

MATHÉMATIQUES
EXPERTES

MATHÉMATIQUES
COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS
ENJEUX DU MONDE
CONTEMPORAIN

2

Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités		Au choix 2 spécialités	
	Première	Terminale	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h		
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h		
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h		
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h		
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h		
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h		
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h		
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h		
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h		
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h		
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h**		
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h		
	12 h	12 h		

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole
avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

ZOOM SUR LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

LES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir, en 1^{ère} et Terminale, progressivement des **enseignements de spécialité**.
- Dès maintenant votre enfant doit se préparer à choisir **trois enseignements de spécialité qu'il suivra en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
- A la fin de l'année de première, il choisira, parmi ces trois enseignements, les deux **enseignements de spécialité qu'il poursuivra en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

Les lycées offrent en moyenne 10 enseignements de spécialité.

ZOOM SUR LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

	Au choix 3 spécialités		Au choix 2 spécialités	
	Première		Terminale	
ARTS	4 h		6 h	
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h		6 h	
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h		6 h	
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h		6 h	
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h		6 h	
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h		6 h	
MATHÉMATIQUES	4 h		6 h	
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h		6 h	
PHYSIQUE CHIMIE	4 h		6 h	
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h		6 h	
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h		6 h **	
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h		6 h	
	12 h		12 h	

* En lycée d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

AIX-MARSEILLE : UNE RICHE OFFRE D'OPTIONS ET D'ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

Dans l'académie d'Aix-Marseille, les lycées proposent en moyenne 10 enseignements de spécialité.

Le principe national en préconise au moins 7 par lycée.

Retrouvez la carte des enseignements de spécialité et options proposés dans les lycées publics de l'académie sur : www.ac-aix-marseille.fr



LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

- Des enseignements optionnels pour renforcer ses connaissances ou compléter son profil :
 - **En première et en terminale** les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel parmi :
 - Langue vivante
 - Arts
 - Éducation physique et sportive
 - Langues et cultures de l'antiquité (cumulable avec une autre option)
 - **En terminale**, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours :
 - « Droit et grands enjeux du monde contemporain »
 - « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - « Mathématiques complémentaires » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

ZOOM SUR LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

- > Un enseignement en première
Deux enseignements possibles
en terminale
- > Libre choix
- > Durée **3 h**

Dès la première :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET
CULTURES DE
L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

MATHÉMATIQUES
EXPERTES

MATHÉMATIQUES
COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS
ENJEUX DU MONDE
CONTEMPORAIN

CONSTRUIRE SON PARCOURS : EXEMPLES

■ Nathalie a déjà des projets précis. Elle aime les sciences et envisage de devenir ingénieure :

En plus des 2h hebdomadaires « d'enseignement scientifique » prévues dans les enseignements communs, elle pourrait choisir en première les enseignements de spécialité suivants : « Mathématiques », « Physique-chimie » et « Sciences de l'ingénieur ».

En terminale, si Nathalie décidait de se concentrer sur les « Mathématiques » et les « Sciences de l'ingénieur » elle pourrait renforcer son niveau en Mathématiques en suivant l'enseignement optionnel de « Mathématiques expertes ».

■ Hakim voudrait devenir médecin.

En classe de première, il pourrait opter pour les enseignements de spécialité de « Mathématiques », « Physique-chimie » et « Sciences et vie de la terre ».

Ainsi, en terminale, il pourrait par exemple conserver « Physique-chimie » et « Sciences et vie de la terre » et prendre l'enseignement optionnel de « Mathématiques complémentaires » (pour garder les mathématiques dans son parcours) ou prendre « Droit et grands enjeux du monde contemporain » (pour compléter sa formation dans les sciences humaines).

Cependant, si l'année de première conforte Hakim dans son goût pour les mathématiques, il pourrait conserver cet enseignement et prendre l'option « Mathématiques expertes ».

CONSTRUIRE SON PARCOURS : EXEMPLES

- **Sarah a toujours aimé les disciplines littéraires et souhaiterait travailler dans le domaine de l'édition.**

En plus des enseignements de « Français/philosophie » et de « Langues vivantes » prévus dans les enseignements communs, elle pourrait prendre durant la classe de première les enseignements de spécialité « Humanité, littératures et philosophie » et « Littérature, langues et cultures de l'antiquité » mais aussi, par exemple, développer ses connaissances et compétences sur les nouvelles technologies avec « Numérique et sciences informatiques ».

- **Milo, Selma et Emma aimeraient suivre des études de droit après le lycée.**

- **Milo apprécie particulièrement les sciences humaines.** Ainsi, il pourrait opter en première pour « Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques », « Sciences économiques et sociales » et « Humanités, littérature et philosophie ». De plus, il lui serait possible de compléter son parcours avec l'enseignement optionnel « Droit et grands enjeux du monde contemporain ».
- **Selma apprécie le raisonnement mathématique.** En première, elle pourrait choisir les enseignements de spécialité « Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques », « Sciences économiques et sociales » et « Mathématiques ».
- **Emma, bien plus indécise, aime les sciences et les sciences humaines.** Elle pourrait opter pour « Mathématiques », « Physique-Chimie » et « Sciences économiques et sociales ». Si, durant la classe de première, elle développe son goût pour les sciences sociales, elle pourrait par exemple garder en classe de terminale « Mathématiques » et « Sciences économiques et sociales » et prendre l'option « Droit et grands enjeux du monde contemporain ».

CONSTRUIRE SON PARCOURS : EXEMPLES

- **Mathieu n'a pas d'idée précise sur le métier qu'il veut faire mais aimerait que ce soit dans le domaine du commerce international. Il aime les sciences humaines et les sciences.**

Les enseignements communs lui offrent une culture humaniste et scientifique qu'il pourrait par exemple développer davantage en première avec les enseignements de spécialité suivants : « Mathématiques », « Langues, littératures et cultures étrangères » et « Sciences économiques et sociales ».

Si, en terminale, il décidait de conserver « Langues, littératures et cultures étrangères » et « Sciences économiques et sociales », il pourrait conserver une dimension scientifique grâce à l'enseignement optionnel de « Mathématiques complémentaires ».

- **Quentin est encore indécis sur ses projets**

Parmi les possibilités offertes en première, il choisit les enseignements de spécialité qui l'intéressent le plus. Par exemple, « Mathématiques », « Physique-Chimie » et « Sciences économiques et sociales ». Durant cette année, il identifiera ses préférences, continuera à réfléchir à ses projets d'orientation pour choisir les deux enseignements de spécialité qu'il conservera en terminale. Il mettra ainsi pleinement à profit la nouvelle possibilité de construire progressivement son parcours.

Les épreuves du baccalauréat

LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note finale

60%
de la note finale

ÉPREUVES FINALES



10% de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale



30% de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale



1 épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral



4 épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final

LE BACCALAURÉAT 2021

Pour tous :

voie
générale
+
voie
technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
 - 1 **épreuve anticipée** de français en 1^{re} (écrit et oral).
 - 4 **épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.
 - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.

- Le contrôle continu représente 40% de la note finale
 - 10 % pour la prise en compte des bulletins de 1^{re} et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.
 - 30 % pour des **épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1^{re} et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.

Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

LE CONTRÔLE CONTINU

Le contrôle continu compte pour **40%** dans la note finale du baccalauréat avec deux types d'évaluation :

- Des épreuves communes de contrôle continu qui représentent **30%** de la note finale du baccalauréat et sont organisées en première et en terminale
 - Elles sont organisées en trois séquences, sur le modèle des « bacs blancs » actuels :
 - Deux séquences d'épreuves lors des deuxième et troisième trimestres de la classe de 1^{re}
 - Une séquence d'épreuves au cours du deuxième trimestre de la classe de terminale.
 - Elles portent sur les enseignements communs qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.
 - Elles sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque nationale numérique, afin de garantir l'équité entre tous les établissements. Les copies sont anonymées et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.

- Les notes des bulletins scolaires de première et de terminale compteront pour l'obtention du baccalauréat, à hauteur de **10%**

LE DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

		Première				Terminale						Coefficients	Accessible 2 nd groupe	
		1 ^{er} trim.	2 ^{ème} trim.	3 ^{ème} trim.	Juin	1 ^{er} trim.	2 ^{ème} trim.	3 ^{ème} trim.	Avril	Juin	CCF			
Epreuves communes de contrôle continu 30%	Histoire géographie		x	x			x							
	Langue Vivante A		x	x			x							
	Langue Vivante B		x	x			x							
	Enseignement scientifique (bac général) ou Mathématiques (bac techno.)			x				x						
	Spécialité 1 (non conservée en Terminale)			x										
	EPS					x	x	x				x		
Livret scolaire du lycée 10%	Français		x											
	Histoire-Géographie		x				x							
	Langue Vivante A		x				x							
	Langue Vivante B		x				x							
	Enseignement scientifique (bac général) ou Mathématiques (bac techno.)		x				x							
	Philosophie						x							
	Spécialité 1 (non conservée en Terminale)		x											
	Spécialité 2		x				x							
	Spécialité 3		x				x							
	EPS		x				x					x		
	Option 1		x				x							
	Option 2		x				x							
	Option 3													
Epreuves ponctuelles 60%	Spécialité 2								x			16	x	
	Spécialité 3								x			16	x	
	Français oral				x							5		
	Français écrit				x							5	x	
	Philosophie									x		8	x	
	Oral terminal									x		10		

L'orientation en 2^{de} générale et technologique

CONSTRUIRE SON PROJET D'ORIENTATION

- Le projet d'orientation doit se construire sur les trois années du lycée avec un premier point d'étape qui concerne l'orientation vers la première.

- Deux choix sont possibles :
 - La première générale

 - Les premières technologiques

AU 2^E TRIMESTRE EN SECONDE

- À la fin du deuxième trimestre, chaque élève devra formuler des **souhaits d'orientation** grâce à la « fiche dialogue » renseignée par les parents, qui sera le support des échanges entre la famille et l'établissement.

- **Si le choix se porte sur la voie générale ...**

LE CHOIX DES SPECIALITES

- Pour la **voie générale**, au 2^{ème} trimestre, chaque élève devra indiquer **4 enseignements de spécialité*** qui l'intéressent pour la classe de 1^{re}
- Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.
- Ces pistes font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, après avis du conseil de classe du troisième trimestre, au **choix de 3 spécialités** pour la classe de 1^{re}.

Afin de fournir aux élèves une information fiable et approfondie sur les formations de l'enseignement supérieur et le monde professionnel, l'ONISEP a mis en ligne une plateforme de ressources :

www.secondes2018-2019.fr

* *voire 5 si l'une des spécialités envisagées n'est pas proposée dans l'établissement.*

UNE CHARTE POUR ACCOMPAGNER L'ORIENTATION VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Objectif de la charte : garantir une approche collective et partagée des enjeux de la réforme

Signée, le 17 janvier 2019, par :

- le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
- la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,
- la Conférence des présidents d'université,
- la Conférence des grandes écoles,
- la Conférence des directeurs d'écoles françaises d'ingénieurs,
- l'association des proviseurs de lycées à classes préparatoires aux grandes écoles.

La charte :

- rappelle la non hiérarchisation des enseignements de spécialité et des filières d'enseignement ;
- garantit un accompagnement soutenu pour permettre à chaque lycéen de faire des choix d'orientation progressifs, éclairés et motivés qui concourront à une orientation choisie ;
- vise à développer des dispositifs pour accompagner la réussite de lycéens motivés pour s'engager dans une voie de formation, même lorsque leurs études secondaires n'y conduisaient pas spécialement ;
- ...

Retrouvez la charte sur www.cpu.fr



LE BACCALAURÉAT 2021, C'EST :

- + plus D'ACCOMPAGNEMENT
- + plus D'ÉGALITÉ
- + plus DE RÉUSSITE



POUR ALLER PLUS LOIN

- Le Baccalauréat OIB
- La voie Technologique

L'OIB

LES SECTIONS INTERNATIONALES PRÉPARANT L'OPTION INTERNATIONALE DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

- **Langues vivantes** : 4h d'enseignement complémentaire dans la langue de la section (LVA)
 - L'évaluation au baccalauréat : les épreuves communes de contrôle continu en LVA sont remplacées par une évaluation spécifique en contrôle continu, organisée en classe de terminale

- **1 ou 2 disciplines non linguistiques (DNL) enseignées en partie dans la langue de la section, parmi :**
 - **Histoire-Géographie** : 4 heures dont la moitié du temps d'enseignement dispensé en LV
 - Les épreuves communes de contrôle continu en Histoire-Géographie sont remplacées par une évaluation spécifique en contrôle continu organisée en terminale.

 - **Enseignement scientifique** : 1h30 enseignée en LV en plus de l'enseignement de commun

 - **Mathématiques** : 1h30 enseignée en LV en plus de l'enseignement scientifique commun
 - Mathématiques et enseignement scientifique : une évaluation spécifique en contrôle continu, organisée en classe de première et en classe de terminale, est ajoutée aux épreuves communes

Voie technologique

La première et la terminale

A LA RENTRÉE 2019 :

■ L'organisation en séries est maintenue

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- TMD : Techniques de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

■ Des enseignements optionnels :

En première et en terminale, les élèves de la voie technologique pourront choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :

- Langue vivante C (en série STHR)
- Arts
- Education physique et sportive

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

➤ Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

3 spécialités Première

STMG
Sciences et technologies du management et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

ST2S
Sciences et technologies de la santé et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

STI2D
Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

TMD
Techniques de la musique et de la danse

- option instrument
- option danse

STL
Sciences et technologies de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A
Sciences et technologies du design et des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

ZOOM SUR LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS ET OPTIONNELS

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

ZOOM SUR LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ (1/2)

3 spécialités Première

STMG
Sciences
et technologies
du management
et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

ST2S
Sciences
et technologies
de la santé
et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR
Sciences
et technologies
de l'hôtellerie et
de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

STI2D
Sciences
et technologies
de l'industrie et
du développement
durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

ZOOM SUR LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ (2/2)

3 spécialités **Première**

2 spécialités **Terminale**

TMD
Techniques
de la musique
et de la danse

- option instrument
- option danse

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

STL
Sciences
et technologies
de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A
Sciences
et technologies
du design et
des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)